



2
Jours

Les règles foncières

dans IMMOBILIER - DROIT DE L'URBANISME / Réf : JCF-DIMO-238

Objectifs de la formation

- Décrire la notion, les cadres légaux et les outils de la maîtrise foncière
- Déterminer la faisabilité des projets immobiliers
- Aider au montage des projets immobiliers

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1

1. Identifier les outils permettant d'optimiser la maîtrise foncière

- La maîtrise foncière : quels intérêts ?
- Les schémas de cohérence territoriale
- Définition et objet la sanction du défaut de Schéma et Cohérence Territoriale SCOT
- La structure du SCOT
- Le plan local d'urbanisme
- Définition intérêt et objet la structure
- La carte communale
- Définition intérêt et objet la structure
- Le règlement national d'urbanisme
- Définition et contenu les effets juridiques les problèmes pratiques posés

Jour 2

2. Décrire les techniques d'acquisition de la maîtrise foncière

- L'acquisition amiable
- Les techniques d'acquisition forcée

3. Intégrer la notion d'aménagement foncier



- Présentation générale
- Les règles générales de l'aménagement foncier
- Les concessions d'aménagement
- Les opérations d'aménagement

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Négociateur immobilier, développeur foncier

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

